

EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Berne, le

muh 9/a 777.231.1

Note d'information

Aux membres du  
Conseil fédéral

Ma visite à Stockholm les 25 et 26 février 1990

Mes entretiens informels avec le Premier ministre Ingvar Carlsson et le ministre du commerce extérieur Anita Gradin ont principalement porté sur l'état et les perspectives de l'exploration en cours sur le Traité de l'Espace Economique européen (EEE). Les relations entre l'AELE et les pays de l'Europe centrale et orientale ainsi que les négociations dans le cadre du GATT ont également été abordées.

L'objectif principal de ma visite était de connaître l'appréciation suédoise sur l'état des travaux concernant l'EEE et de renforcer la compréhension mutuelle entre Stockholm et Berne.

L'opération, aussi sous cet angle particulier, était réussie. A quelques nuances près, notre analyse de la situation et les objectifs poursuivis sont identiques. Les points forts de cette position commune:

- Stockholm, comme nous, considère qu'un traité satisfaisant sur l'EEE doit contenir un mécanisme de décision commun
- la substance et l'institutionnel forment un tout, un chapitre ne saurait être clos avant l'autre



- 2 -

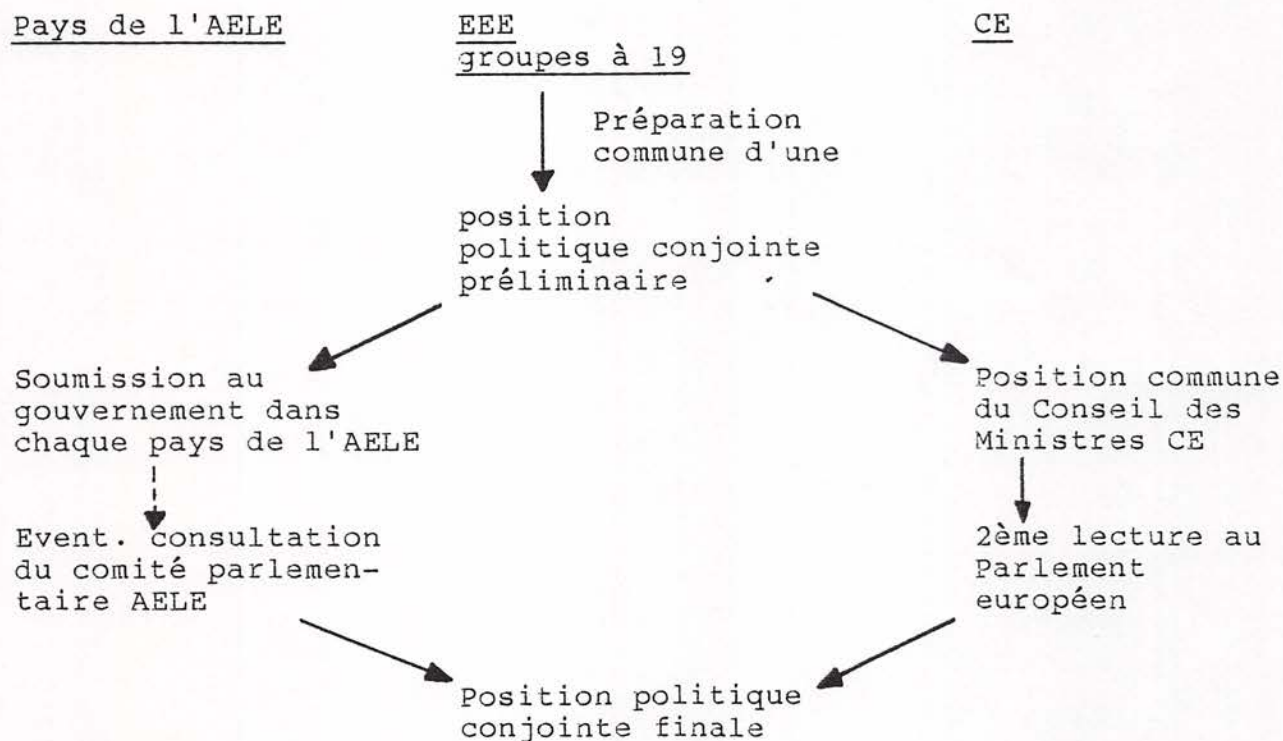
- s'il est important de faire progresser les choses sous une certaine pression de temps, il n'en reste pas moins vrai que l'objectif est un bon traité et pas un traité dans un temps record.

Les interlocuteurs suédois ont particulièrement apprécié la volonté suisse de faire un succès de l'opération EEE avec un engagement sans équivoque.

#### Decision shaping/decision making

Les Suédois, comme nous, sont satisfaits de la plate-forme commune établie à l'intérieur de l'AELE, lors des séances du High Level Steering Group (HLSG) intra-AELE les 16 et 17 février à Stockholm et les 20 et 21 février à Bruxelles.

Les éléments essentiels de cette plate-forme, déposés dans un papier de travail daté du 21 février, sont:





- 4 -

La plate-forme commune des pays de l'AELE porte sur la séquence des événements dans le cadre de l'EEE mais ce schéma tient également compte des pas probablement à prendre à l'intérieur de chacune des parties contractantes. Il faut avouer cependant que la discussion sur le decision shaping et le decision making est en plein développement et que chacune des parties contractantes doit encore approfondir la réflexion sur les relations entre les procédures EEE et les procédures internes.

La seule différence entre la Suisse et les autres pays de l'AELE porte à ce stade sur le point suivant:

La Suisse, dans les entretiens de Stockholm des 16 et 17 février, n'a pas exclu que les pays de l'AELE saisissent les Parlements nationaux (dans les cas où c'est nécessaire) déjà avant la décision EEE juridiquement contraignante alors que les autres estiment que c'est seulement la décision juridiquement contraignante qui peut être soumise au Parlement. J'ai dit aux Suédois que nous allons examiner cette question sur le plan interne.

Les Suédois, comme nous, ont regretté le degré de préparation faible du côté de la Commission des CE tel qu'il est apparu lors de la séance commune du HLSG le 21 février à Bruxelles. Ils ont également constaté la très grande réticence de la Commission des CE à l'égard de l'idée

- d'un véritable decision shaping dans des groupes à 19 où les Etats membres de la CE et chacun des pays de l'AELE puissent prendre la parole.

J'ai souligné pour ma part l'importance que nous attachons à ces groupes à 19 et j'ai pu constater que les interlocuteurs suédois sont également très fermes sur ce point.

Il était, d'une manière générale, intéressant de constater que le gouvernement suédois estime qu'en Suède aussi un traité sur l'EEE serait seulement acceptable avec des solutions satisfaisantes au niveau institutionnel.

- 5 -

S'il y a nuances, elles portent sur la tactique à suivre:

- les Suédois restent très soucieux d'avancer rapidement, de "keep the momentum", et partent de l'idée que tous les problèmes difficiles se régleront dans les nuits blanches vers la fin de la négociation.

J'ai de mon côté souligné qu'une préparation minutieuse sur le plan substance et tactique à l'intérieur de l'AELE avant chaque nouveau pas était indispensable à un bon résultat de la négociation.

Le prochain pas consiste maintenant à préparer, les 6 et 7 mars à Genève, la position tactique des pays de l'AELE dans la présentation des problèmes de substance pour la fin de la phase exploratoire. Les entretiens à Stockholm, très appréciés par les interlocuteurs suédois, ont sans nul doute contribué à la solidité d'une alliance Suisse-Suède pour la suite des opérations.

Les discussions sur les questions institutionnelles  
intra-AELE et la démocratie directe

Il reste bien trop tôt pour tirer des conclusions à ce sujet.

Constatations possibles au stade actuel:

La majorité des pays de l'AELE n'ont pas l'intention de procéder à des délégations de compétences substantielles du Parlement vers l'exécutif dans le cadre d'un traité sur l'EEE. La Suède reste le pays le plus ouvert à ce sujet, la Finlande le plus restrictif. Si ces attitudes devaient se confirmer - ce qui n'est pas certain parce que la CE pourrait, dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de l'accord, pousser dans la direction -, les compétences parlementaires et les possibilités du référendum ne seraient pas touchées substantiellement. Le conflit de potentiel entre le droit

- 6 -

d'initiative et le traité sur l'EEE reste cependant entier. J'ai eu la confirmation à Stockholm que la Suède vise un traité très substantiel qui intégrerait dans une très large mesure le droit communautaire pertinent. Et la Suède a une vision plutôt généreuse de ce qui est pertinent.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE